



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°159 décembre 2017



Dimanche 17 décembre à 12h30

Repas d'entre les Fêtes

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

L'année 2017 touche à sa fin	P.3
La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aura 70 ans en 2018	P.4
La plus belle déclaration d'amour de l'humanité a 70 ans - Partageons – la.	P.5
Fermer la porte aux réfugiés ?	P.6
Campagne du Centre d'Action Laïque - Pas de murs à nos frontières !	P.8
Exposition : La com'politique "100 ans d'affiches électorales - Les affiches ont la parole" L'exposition est prolongée jusqu'au 5 décembre	P.10
Mercredi 6 décembre à 19h Soirée « Amnesty International » avec la chorale « L'Emilienne»	P.11
Du 6 au 8 décembre - Exposition "Vies en transit, du parc Maximilien à la jungle de Calais" - Portrait de migrants en quête d'une vie meilleure	P.11
Jedi 7 décembre : Cinéma des Résistances « La fille de Brest »	P.12
Echos « Les Lundis du Préau » de novembre	P.14
Jeudis 7 et 21 décembre : atelier d'art floral	P.14
Lundis 4 et 18 décembre : atelier d'aquarelle	P.15
Dompter l'informatique grâce à un atelier d'apprentissage convivial	P.15
15 ans – 15 musiciens : Quelle ambiance !	P.16
"Je vis dans un pays qui organise des rafles"	P.18
Parrainage laïque	P.19
Pourquoi l'immigration ? Un livre pour dépasser les clichés	P.20
Pourquoi il faut supprimer l'argent liquide	P.21
Nos activités de début 2018	P.23
Dimanche 17 décembre : Repas de fêtes	P.24

Bureau - Sophie Bultot : 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2018

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Il n'est pas trop tard pour la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2018

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans votre entité.



L'année 2017 touche à sa fin

Décembre est, dans de nombreux endroits du monde, l'occasion de réjouissances et beaucoup d'entre nous auront le plaisir de se réunir, en famille ou entre amis.

La Maison de la Laïcité organise, le dimanche

17 décembre son « Repas d'entre les FêteS » afin de clôturer une année d'activités et de convivialité.

Les bénéfices dégagés lors de nos repas ou de certaines activités nous permettent d'atteindre un budget de fonctionnement que les seuls subsides institutionnels ne couvrent pas.

Ils devraient notamment servir à la rénovation de notre salle Robert Joly qui demande un sérieux coup de peinture.

Cela ne signifie pas pour autant que nous sommes indifférents aux tristes réalités du monde : guerres ethniques ou religieuses, immigration, violation des droits humains, traites d'enfants, de femmes ou d'hommes, famine, problèmes climatiques, précarité de l'emploi, SDF

Un « Courrier Laïque » ne suffirait pas à énoncer ou dénoncer les nombreuses situations que l'actualité quotidienne nous rapporte, y compris à nos portes.

Ce numéro de décembre en met d'ailleurs quelques-unes en évidence.

Les Maisons de la Laïcité sont des lieux de débats, réflexions, de sensibilisation aux nombreuses actions et combats indispensables pour vivre dans une société plus humaine, plus égalitaire qu'elles soutiennent.

Nous ne négligeons pas pour autant toutes les actions de solidarité menées par les diverses organisations MAIS AUSSI toutes les actions collectives ou individuelles où un nombre incalculable de citoyens s'implique en mettant leurs moyens physiques, financiers ou intellectuels au service des personnes démunies.

En s'associant à «Morlanwelz, Actions solidaires, asbl» visant à améliorer le cadre de vie de familles en difficultés sociales habitant dans l'entité de Morlanwelz - mise à disposition de nos locaux pour l'organisation du repas solidaire du jour de Noël - , en récoltant régulièrement des fournitures scolaires pour FEDASIL, par la vente des bougies Amnesty International le mercredi 6 décembre, nous favorisons cette solidarité.

L'engagement individuel de nombreux membres est chose connue.

2018 aura encore bien besoin de chacun de nous.

Yvan Nicaise



La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aura 70 ans en 2018

10 décembre 1948 : au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est adoptée par les Nations Unies. Point de départ d'un long et fastidieux processus

d'internationalisation de la notion de droits humains, elle a été suivie de plus de 70 traités internationaux, dont l'important pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques et celui relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Au niveau du vieux Continent, la plupart de ces textes ont été repris et intégrés à la Convention européenne des Droits de l'homme adoptée en 1950.

Si, sur le papier, les droits fondamentaux semblent protégés de manière satisfaisante dans un grand nombre d'Etats, il n'en est pas de même dans de nombreuses parties du monde ; Amnesty International (AI) souligne d'ailleurs, dans son rapport de 2016, un recul mondial des droits humains.

Et pourtant...

Il y a peu de temps encore, on trouvait qu'il était trop alarmant de comparer les événements politiques actuels aux jours sombres qu'a connus l'Europe dans les années 1930.

Aujourd'hui, on n'hésite plus à poser ouvertement la question de savoir si nous vivons des temps aussi dangereux que ceux qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale. Aux États-Unis comme en Hongrie, au Royaume-Uni comme aux Philippines, des dirigeants et des mouvements politiques propagent ouvertement de dangereux discours avançant que certaines personnes sont moins humaines que d'autres. Les discours antiféministes et discriminant les LGTI (lesbiennes, gays, personnes bisexuelles, transgenres et intersexuées) visent à faire reculer les droits des femmes.

Des violations massives de la liberté d'expression en Chine, Egypte, Inde, Iran, Thaïlande, Turquie, ... sont épinglées par Amnesty International.

Il faut regarder en face cette triste réalité : « *Les dirigeants mondiaux n'ont pas la volonté politique de faire pression sur les Etats qui violent les droits humains, ce qui remet en cause un certain nombre de principes fondamentaux, allant du droit d'asile à l'obligation de rendre des comptes pour les atrocités massives qui sont commises* » (citation AI).

Quelques éléments positifs

Plusieurs condamnations ont été prononcées en 2016 par la Cour pénale internationale (CPI), notamment celle de l'ancien vice-président et chef de guerre congolais Jean-Pierre Bemba pour "crime contre l'humanité", et celle d'Hissène Habré, ancien dictateur tchadien.

La Belgique a ratifié la convention d'Istanbul pour la prévention des violences contre les femmes.

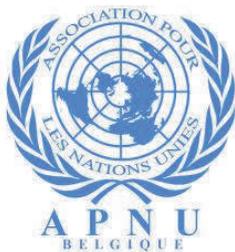
Les jeunes se mobilisent de plus en plus en Afrique, grâce aux réseaux sociaux, pour la défense des droits humains. Il s'agit là d'une " nouvelle génération, depuis 2 ou 3 ans, qui prend les choses en main" explique Philippe Hensmans (Directeur AI Belgique).

Il n'a jamais été aussi urgent de réagir, de sensibiliser et d'être attentif aux positions et décisions internationales mais aussi de notre pays, notamment sur la politique menée par rapport aux immigrés.

Plusieurs articles publiés dans ce numéro de notre mensuel visent à présenter diverses réactions et actions concrètes que je vous invite à soutenir et à diffuser.

Etre laïque, c'est plus qu'une manière d'être et de penser, c'est aussi et surtout une manière d'agir pour un monde que nous voulons meilleur.

Yvan Nicaise



**La plus belle déclaration d'amour
de l'humanité a 70 ans.
Partageons – la.**

C'est sous ce titre évocateur que l'Association pour les Nations Unies (APNU) mène une campagne vers et avec les jeunes francophones de Belgique, de 10 à 30 ans, afin de diffuser et de faire vivre les 30 articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui fêtera ses 70 ans en 2018.

L'objectif fondamental est de développer le sentiment de citoyenneté des jeunes et de les sensibiliser aux valeurs universelles en faisant appel à leur réflexion et leur créativité.

Un appel à projets a été largement diffusé auprès des jeunes au travers des établissements d'enseignement primaire, secondaire, supérieur et universitaire et des associations de jeunesse.

L'enjeu de cet appel consiste à choisir un article de la DUDH et de présenter la façon d'améliorer sa mise en œuvre.

Espérons que les écoles que fréquente notre jeunesse s'impliqueront ou, à défaut de répondre à cet appel, proposeront des projets à l'échelle de leur environnement.

Yvan Nicaise



Fermer la porte aux réfugiés ?

Lors de réunions conviviales, les conversations peuvent aller dans tous les sens : famille, santé, football, politique, les rubriques ne manquent pas. Des sujets légers mais aussi des réactions autour d'une actualité que certains estiment préoccupante.

Il en fut ainsi à l'une des tables de la fête d'automne organisée aux *Petits Godets* en ce mois de novembre lorsque des invités témoignaient de la présence accrue, à Bruxelles, de policiers en civil qui procèdent à des arrestations de personnes dont le délit est d'être sans papiers d'identité.

Devant les réactions incrédules de leurs voisins de table, le couple de visiteurs a alors commenté avec indignation et inquiétude le vote de la loi Francken sur les étrangers. Le Parlement a en effet adopté une loi qui prévoit la mise en détention quasi systématique des demandeurs d'asile, la violation de leur vie privée en donnant accès aux données de leurs téléphones portables et à leur profil Facebook, une restriction d'accès effectif aux recours.

Qu'est-ce qui émeut ? Voter sans tenir compte des objections du secteur associatif mais aussi du Haut-Commissariat aux Réfugiés et de la Commission de la protection de la vie privée, ce texte menace les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

Amnesty International ne craint pas d'affirmer que «le gouvernement a réussi à faire passer un message d'ordre purement idéologique, celui du soupçon de

fraude que commettraient tous les demandeurs d'asile et la nécessité d'être ferme à l'égard des étrangers ».

Pour plus d'un, cet évènement résonne comme un remake d'un épisode ancien de la vie des Belges. L'historien Frank Caestecker * nous rappelle que, peu avant la guerre, la Belgique a mené une politique de porte fermée à l'égard des réfugiés juifs ayant fui le nazisme. Cette politique n'était pas sans lien avec une volonté du ministre catholique de l'époque de récupérer les électeurs tentés par l'extrême-droite rexiste. Elle conduira, en 1938, à l'expulsion de quelques 150 Juifs allemands vers l'Allemagne et à leur sort funeste.

"Plus jamais ça !", dit-on. Mais ne peut-on voir quelques similitudes dans la façon dont les Juifs allemands ont été traités et ce qui attend les étrangers d'aujourd'hui, fuyant les persécutions ou un conflit de violence ou la violation des droits humains, qui viennent nous demander l'asile.

Faut-il renvoyer des hommes, des femmes et des enfants dans des zones où leurs chances de survie sont quasi nulles ?

Faut-il les détenir dans des centres fermés ?

Faut-il hérissier des murs à nos frontières nationales mais aussi européennes ?

Faut-il les rejeter à la mer ?

Ne peut-on se rappeler que nos parents ou grands-parents ont aussi fui la guerre en 1940, en "évacuant" sur les routes de France ou d'ailleurs ? Ont-ils été rejetés ?

Des solidarités se mettent en place pour aider les migrants qui restent sans logement ou qui sont menacés d'expulsion. A côté d'actions menées par des organisations telles que le *CIRE*, *Amnesty International*, le *CNCD (opération 11.11.11)* ou le *Centre d'Action Laïque*, des initiatives voient le jour pour sensibiliser l'opinion publique aux conditions de vie de ceux-ci dans notre pays.



Prenons l'exemple du remarquable projet de "La Jungle de La Louvière" où une dizaine d'étudiants des Arts & Métiers ont vécu dans la peau de migrants pendant quatre jours et trois nuits conscientisant non seulement ceux-ci aux difficultés des candidats-réfugiés mais aussi le public qui les a vus et rencontrés.

Soulignons l'action des étudiants de l'ULB/VUB qui, pour la Saint Verhaegen de cette année, ont choisi pour thème d'attirer l'attention sur le sort des migrants en Belgique et ailleurs. Les étudiants ont voulu dénoncer les politiques répressives

et racistes menées par de nombreux gouvernements, en contradiction avec les valeurs qu'ils défendent à l'Université Libre de Bruxelles et à la Vrije Universiteit Brussel.

Ne restons pas sourds et aveugles aux messages d'humanité de ces jeunes gens. Car ils ont raison.

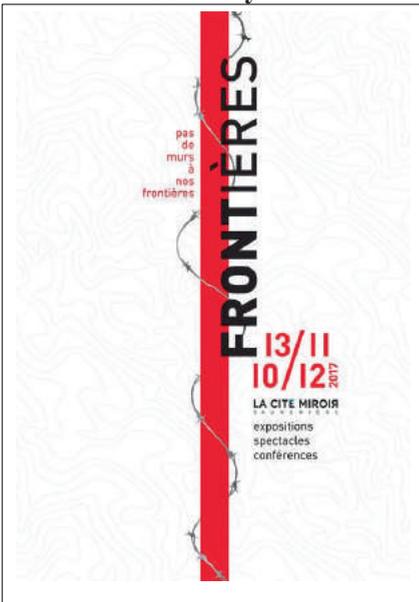
Ne laissons pas s'installer une politique raciste et xénophobe. Certes, l'Europe traverse une crise migratoire sans précédent et il faut faire face aux actes terroristes mais cela ne doit pas légitimer un courant portant préjudice à la dignité humaine et créant des injustices sociales.

Mimie Lemoine.

*Source : interview de Frank Caestecker parue sur le site internet du Centre Communautaire Laïc Juif David Süskind.

Campagne du Centre d'Action Laïque Pas de murs à nos frontières !

Avec la campagne « Pas de murs à nos frontières ! », le CAL met en débat l'indispensable évolution de nos politiques migratoires en allant à la rencontre des citoyens.



La mobilité des êtres humains est un phénomène multimillénaire. Quels que soient les lieux et les périodes que l'on observe, les mouvements de population ont constamment fait partie du comportement de l'humanité. L'histoire récente de notre civilisation le démontre à profusion. Ils existeront toujours et rien ne les arrêtera : ni les murs, ni les mers, ni les règlements, ni le recours à la force. De nos jours, la mobilité humaine s'est considérablement accélérée sous l'effet de la mondialisation. C'est un fait et il faut le regarder en face.

« La seule politique de mobilité respectueuse de nos valeurs et conforme à la réalité du monde tel qu'il est, c'est la liberté de circulation pour tous. »

Or, l'actuelle « crise des migrants » est riche d'enseignements. Elle révèle notamment que toutes les politiques de migration et d'asile qui prétendent maîtriser la mobilité des humains sont vouées à l'échec. En effet :

- elles nient la dignité des êtres humains qui cherchent à fuir des situations insupportables;
- elles creusent des fossés entre pays d'émigration et pays d'immigration ;
- elles attisent les tensions et alimentent la méfiance et l'hostilité réciproques entre les peuples et les individus ;
- elles font le jeu des mafias qui s'enrichissent sans vergogne dans le trafic des êtres humains et le travail au noir ;
- elles sont hypocrites car elles se limitent souvent à de la rhétorique, des effets d'annonce, et quelques mesures spectaculaires mais limitées ; dans la pratique, elles en arrivent à tolérer la présence d'une majorité de clandestins tout en les rejetant dans les discours, à les précariser sans leur accorder de droits ; à les insécuriser inutilement sans leur donner une chance de trouver leur place ;
- elles sont contreproductives pour les finances publiques ; enfin, elles sont tout simplement déshonorantes pour tous.

Parce que le Mouvement laïque se veut lucide et réaliste face aux réalités actuelles, il invite à opter pour une politique qui accompagne, encadre et garantit des conditions dignes aux personnes plongées dans la réalité du phénomène migratoire.

Parce que le Mouvement laïque est attaché aux droits humains et aux valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, il soutient une politique de migration qui permette la mobilité de tous les êtres humains sans qu'ils puissent devenir victimes d'exploitation.

Or, la seule politique de mobilité respectueuse de nos valeurs et conforme à la réalité du monde tel qu'il est, c'est la liberté de circulation pour tous.

Pour être effective, cette liberté de circulation doit être encadrée et protégée par des garanties sérieuses. Il ne s'agit donc pas d'ouvrir du jour au lendemain toutes les frontières sans aucune condition, ni aucun contrôle. La liberté de circulation doit être assortie du principe d'égalité des droits, de traitement, de devoirs et de participation.

Pour le Mouvement laïque, la liberté de circulation pour tous est donc un objectif à atteindre par étapes progressives.

Celles-ci pourraient être, entre autres et par exemple, la suppression des centres fermés et des retours forcés ; l'instauration d'un droit de séjour automatique

d'une certaine durée permettant au migrant d'avoir une chance de mettre en œuvre son projet de vie dans le pays d'arrivée, la suppression des visas (comme c'est déjà le cas pour les Européens au sein de l'Espace Schengen) permettant à chacun d'entrer sur un territoire pour y entamer des procédures de séjour, etc.

La mise en œuvre d'un tel objectif implique d'autres réformes : système social, organisation et droit du travail, fiscalité, commerce international... Il nécessite également une évolution des mentalités et demande beaucoup de pédagogie afin de ne pas créer des heurts, des tensions et des frustrations.

Mais les gouvernements et la société civile ont le devoir d'accompagner et de rendre compréhensibles et légitimes cette évolution dictée par l'intérêt général et le respect des principes fondamentaux sur lesquels est fondée notre société ouverte, démocratique, et soucieuse des droits de l'Homme.

Le chantier est ouvert. Le Mouvement laïque entend jouer son rôle d'association d'éducation permanente en mettant en débat cette indispensable évolution de nos politiques migratoires et en allant à la rencontre des citoyens pour en débattre.

Source : Communiqué du CAL

Exposition : La com'politique

"100 ans d'affiches électorales - Les affiches ont la parole"

L'exposition est prolongée jusqu'au 5 décembre



En 19 panneaux, cette expo, réalisée par "Présence et Action culturelle - Liège», présente une quarantaine de reproductions d'affiches des différents partis ayant émaillé la vie politique belge. A travers les affiches électorales, l'exposition permet de traiter de la politique, de l'histoire de la Belgique et de l'évolution de la communication et des médias.

Elle est accessible gratuitement durant les heures d'ouverture de notre maison.



Mercredi 6 décembre à 19h Soirée « Amnesty International » avec la chorale «L'Emilienne »

Comme en 2015, nous vous invitons à nous réunir dans notre maison afin de saluer et de rendre hommage à la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

Cette soirée sera animée par un récital de circonstance de « L'Emilienne » et ponctuée d'une intervention d'un délégué d'Amnesty International ».

Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'exposition que nous vous présentons ci-dessous.

Le verre de l'amitié et de la solidarité vous sera offert.

Du 6 au 8 décembre

Exposition "Vies en transit, du parc Maximilien à la jungle de Calais"

Portrait de migrants en quête d'une vie meilleure

Nous accueillerons l'exposition "Vies en transit, du parc Maximilien à la jungle de Calais", proposée par la PAC (Présence et Action Culturelles).

Les photographies de Christian Fauconnier nous invitent à découvrir la condition des réfugiés et des bénévoles qui œuvrent sur place. Il est parti à leur rencontre : au Parc Maximilien à La Louvière en 2015, à la jungle de Calais en 2016 et sur l'île de Lampedusa, en Italie, cette année.

Christian Fauconnier est né à Haine-Saint-Pierre. Technicien en électronique de formation, il est aujourd'hui à la retraite et se consacre à sa passion, la photographie.



L'exposition sera accessible du 6 au 8 décembre aux heures d'ouverture de nos locaux.

Sophie Bultot



Maison de la laïcité
Morlanwelz

**LE CINÉMA DES
RÉSISTANCES**

Place Albert 1er 16A - Morlanwelz

Ciné-débat
2017
2^{ème} semestre

SIDSE BABETT
KNUDSEN

LA

BENOÎT
MAGIMEL

FILLE DE BREST

UN FILM DE **EMMANUELLE BERCOT**

D'APRÈS LE LIVRE DE IRÈNE FRACHON « MEDIATOR 150 MG »



JEUDI

07

décembre

20h

P.A.F. : 4 €

Une boisson offerte après le débat

Article 27

info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz
064/ 44 23 26 (2 jrs avant la soirée)

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hautaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse
Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz



CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances



Jeudi 7 décembre à 20 heures

LA FILLE DE BREST

Un film de Emmanuelle Bercot

(France 2016)

Nominations aux César 2017 de la Meilleure actrice et de la Meilleure adaptation

Irène Frachon travaille comme pneumologue dans un hôpital de Brest. Elle découvre que le Mediator, un médicament anti diabète souvent prescrit comme coupe-faim et vendu depuis trente ans, aurait de graves effets secondaires et serait responsable d'un certain nombre de morts suspectes. Elle décide de révéler l'affaire aux médias mais ne se doute pas des embûches qu'elle va rencontrer. Epaulée notamment par Antoine Le Bihan, un chercheur, elle se lance dans une lutte sans merci avec le laboratoire qui commercialise le médicament. Le combat est difficile d'autant que sa hiérarchie ne veut pas froisser une entreprise qui finance la recherche...

Le film expose la force psychologique d'un tel combat, les intimidations vécues, les menaces subies et le soutien de professionnels dans l'ombre. Inspiré d'une histoire vraie et récente, le réalisateur nous offre le portrait d'une femme qui a dénoncé l'un des plus gros scandales de santé publique.

Le spectateur passe par plusieurs émotions fortes : révolté par l'injustice, ému par les valeurs humaines, tendu par le suspens.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

Echo

"Les Lundis du Préau" de novembre



Notre repas mensuel, organisé ce 13 novembre dernier, semble avoir été apprécié une fois de plus. Pour notre activité "Les Lundis du Préau", Colette Carion était mise à l'honneur. Jean-Pierre Soumois nous a conté, non sans une certaine admiration, le parcours de son épouse et sa passion pour le patrimoine folklorique, auquel elle a consacré bon nombre de films.



Le bruit des sabots de chevaux et la musique majestueuse des fanfares lors de l'Ommegang, l'énergie bon enfant lors de la plantation du Meiboom, la truculence du parler wallon, l'habillage du gille au petit matin dans une ambiance familiale et intime, tant d'extraits de films qui ont offert à chacun la possibilité de revivre certaines traditions populaires belges.

Sophie Bultot

Jeudis 7 et 21 décembre : atelier d'art floral



Les fêtes de fin d'années sont proches et la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

N'oubliez pas de signaler votre absence deux jours avant chaque séance au 064/ 44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

Prochains ateliers : 11 et 25 janvier.

Marie- Christine Cuchet

Lundi 4 et 18 décembre : atelier d'aquarelle



Toujours aussi actifs et créatifs, les participants à cet atelier continuent à peindre avec plaisir et qualité. Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture. Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue. Prochains ateliers : 8 et 22 janvier.

Anne-Marie André

Dompter l'informatique grâce à un atelier d'apprentissage convivial



Difficile à l'heure actuelle de se passer de l'outil informatique, privilégié par bon nombre de services. Bien utilisé, il peut réellement faciliter le quotidien. Marre de devoir appeler votre fils ou votre petite fille pour vous expliquer comment vous servir d'un ordinateur ou d'une tablette ?

Envie d'être autonome pour certains usages de base ? Effectuer une recherche sur internet, envoyer un mail, envoyer de nombreuses photos en un seul clic, faire un

paiement sécurisé en ligne et, pourquoi pas, gérer la confidentialité de ses données sur un compte social (Facebook, Twitter) ...

L'idée est simple : il vous suffira d'amener votre ordinateur portable ou tablette (des ordinateurs peuvent être mis à votre disposition) et de réfléchir à des questions qui vous posent problème.

L'atelier durera deux heures afin de pouvoir assurer un suivi personnalisé.

Vous êtes intéressé par cet atelier ?

Nous vous invitons à téléphoner à notre numéro habituel 064 44 23 26 où Sophie Bultot, permanente de notre maison de la Laïcité, dressera la liste des personnes intéressées.

En janvier 2018, une première séance d'information aura pour objectif de faire un tour de table qui permettra de situer le niveau et les besoins de chacun et ainsi préparer au mieux les ateliers qui suivront.

Yvan Nicaise

15 ans – 15 musiciens : Quelle ambiance !

Lorsque nous nous étions lancé un défi, Michel Mainil et moi, de réunir un nombre de musiciens égal au nombre d'années depuis que notre maison organise une soirée jazz, nous étions conscients que nous mettions la barre très haut. Et pourtant, ce pari a été relevé !

Les amateurs de jazz présents ont été comblés par la diversité de style, la composition des groupes, la virtuosité des musiciens, leur enthousiasme, leur créativité, leur joie exprimée dans ce qui fut une jam session de haut niveau. Nous les remercions toutes et tous pour nous avoir permis de passer une soirée inoubliable.

Une soirée jazz ne se résume pas dans un texte, elle se vit dans les émotions partagées. Le jazz est empreint des principes qui nous rassemblent en tant que laïque : **liberté** dans l'expression, **égalité** dans l'intervention, **fraternité** dans les relations.

Et en 2018 : nous vous réserverons d'autres surprises.

Yvan Nicaise





Que du bonheur !



"Je vis dans un pays qui organise des rafles"

Anne-Catherine de Neve

(Publié le mercredi 18 octobre 2017 dans « Le Soir »).

Dimanche soir, j'ai réalisé que je vis dans un pays qui organise des rafles. Cette nuit-là, au Parc Maximilien alors qu'une poignée de bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et des centaines de familles du groupe Hébergement Plateforme citoyenne organisaient, comme chaque soir, l'hébergement des personnes en exil, la police a déboulé et les a saisies. Emportées dans des vans affrétés pour l'occasion. Emmenées dans la nuit.

Comme j'avais des doutes, j'ai tapé "rafle Belgique" dans Google. Au milieu des résultats liés à la déportation des Juifs pendant la Guerre, un lien : le 15 septembre dernier, « *le président de la Ligue des droits de l'Homme dénonçait sur les antennes de la RTBF la planification par la police d'une "rafle de 250 migrants"* programmée pour le jeudi suivant. C'était il y a un mois. J'avais lu l'article. Mais je crois que je n'avais pas bien compris. Une rafle, c'est un concept historique, quelque chose de brutal et de violent. Quelque chose qui appartient à notre passé. Aujourd'hui, ce ne peut être qu'un mot. Pas plus qu'un mot un peu fort, une erreur de vocabulaire. Quelque chose qu'on écrit sans vouloir vraiment l'écrire. Une façon de parler qui dépasse la pensée. Un mot dont on s'excuse : on n'a pas voulu vraiment dire ça. Et d'ailleurs on n'a pas l'intention de l'organiser. Jamais. D'ailleurs, en Belgique, on ne pourrait pas. C'est illégal. Vraiment. Qu'on se rassure. Ça ne vaut pas la peine d'en parler.



Dimanche soir, quand la police a déboulé sur la pelouse du Parc, nous venions d'y reconduire M., jeune garçon de 16 ans qui avait passé deux nuits chez nous. Il était timide et réservé. Parlait mal anglais. Nous aussi. Paraissait fatigué, de cette fatigue qui use quand on a vécu trop de choses qu'on aurait préféré ne pas vivre. Il aimait les

sardines et le thé noir et ne disait pas non à un morceau de chocolat. Il pliait ses vêtements en les repassant du plat de la main. Quand il écoutait de la musique, il fredonnait et battait la mesure sur sa cuisse. De temps en temps, il me souriait en inclinant légèrement la tête. C'était toujours fugitif. Quand il nous a demandé ce matin de le ramener à Bruxelles pour tenter sa chance, nous avons un peu insisté pour qu'il reste encore une nuit. Insisté mais pas trop : nous étions fatigués et contents de retrouver un peu de calme à la maison.

J'ai mis longtemps à m'en convaincre : je vis dans un pays qui organise des rafles. C'est l'image de M. peut-être, sans doute, emmené dans ce bus qui me convainc aujourd'hui de la réalité de ce concept. C'est concret. C'est réel. Ça s'est passé. Ça se passe chez nous. Je l'imagine ne pas savoir où on l'emmène, être trimbalé dans la nuit jusqu'à une caserne, un centre – ils les emmènent où d'ailleurs ? – n'avoir aucune personne à qui demander de l'aide. Il ne nous a pas laissés ses coordonnées. Je les lui avais demandées, mais il ne comprenait pas ce que je lui demandais. Je ne peux pas l'appeler et je ne saurai sans doute jamais ce qui lui est arrivé ce soir, après que nous l'ayons déposé.

C'est l'image aussi des quelques autres que nous avons hébergés ces derniers jours et que j'imagine dans ce bus. Les questions que devaient se poser ceux dont les proches avaient été raflés pendant ces temps troublés de la Seconde Guerre se pressent dans nos têtes : Où sont-ils ? Ont-ils été pris ? Vont-ils bien ? Que va-t-il leur arriver ? Seront-ils renvoyés ? Comment savoir ? Les aider ? Les revoir ? Des rumeurs circulent. Des avocats vont essayer de les aider. Leur nom, leur visage, leurs sourires, les bribes de leur histoire se bousculent dans ma tête et achèvent de me convaincre de la réalité de ce concept étrange sorti de notre passé le plus sombre : je vis dans un pays qui organise des rafles.

Jusque-là, je n'avais pas vraiment compris. Aujourd'hui, oui.

Anne-Catherine de Neve est hébergeuse au sein de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, qui, depuis plusieurs semaines, organise chaque soir l'hébergement de centaines de personnes dans des familles à Bruxelles et aux quatre coins de la Belgique grâce au groupe Facebook Hébergement Plateforme citoyenne.

Parrainage laïque



Le 28 octobre, nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, le parrainage d'Odin Cool.

Né le 28 octobre 2015, Odin est le fils de Julien Cool et Elodie Mazy.

La marraine est Aurélie Vanbersy et le parrain Jean Adam.

Nos vœux de bonheur accompagnent Odin tout le long de sa vie.

Pourquoi l'immigration ? Un livre pour dépasser les clichés

Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique ? Occupent-ils les emplois des Belges ? Sont-ils intégrés ? Peut-on fermer les frontières ?

Jean-Michel Lafleur, directeur adjoint du CEDEM et Abdeslam Marfouk, collaborateur scientifique au CEDEM, publient "**21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au 21e siècle**".

Ce livre est disponible gratuitement sur le site de l'Université de Liège.

Bien que la plupart des Belges aient des réponses à ces questions, leurs réponses se fondent souvent sur des préjugés ou des informations erronées. Pour dépasser les clichés, cet ouvrage à destination du grand public répond de façon claire et concise aux 21 questions fréquentes que se posent les Belges au sujet de l'immigration. À l'aide de sondages et enquêtes d'opinion, les auteurs présentent tout d'abord l'opinion des Belges sur des thèmes tels que l'impact économique de l'immigration, l'intégration, la fermeture des frontières ou le lien entre migration et criminalité. Ils proposent ensuite une réponse à chacune de ces questions sur base de données scientifiques vulgarisées. Au terme de cette lecture, chacun pourra donc se forger une opinion et participer de façon constructive aux débats sur l'immigration.

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre le Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège et L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).

Pour télécharger ce livre

www.news.uliege/21questions

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pourquoi il faut supprimer l'argent liquide

Cet article a pour but de donner un éclairage différent de celui qui a été donné lors d'un récent courrier laïque et donc d'alimenter le débat d'idées sur un sujet important. Ce dernier a des conséquences directes ou indirectes non seulement sur notre manière de vivre au quotidien mais aussi sur des aspects très importants comme l'équité fiscale entre contribuables.

La crise financière intervenue en 2008 a montré un secteur bancaire fragilisé par les activités spéculatives qu'il avait développées dans le but d'atteindre des niveaux de rentabilité déraisonnables. Le secteur n'a été sauvé que grâce à l'intervention financière des Etats qui ont dû s'endetter. La conséquence en est que les citoyens doivent assumer une dette publique accrue et ont développé une méfiance tout-à-fait compréhensible vis-à-vis des banques.

Parallèlement, le développement du numérique, le commerce en ligne, l'utilisation des cartes bancaires et le home banking permettent d'acheter sans utiliser d'argent liquide. Il y a eu des conséquences positives telles que la réduction importante des hold-up dans les agences bancaires et de leur cortège de traumatismes pour les employés de ces agences, des attaques parfois sanglantes des transporteurs de fonds.

Volonté politique ?

Aujourd'hui, s'il y avait une volonté politique, nous pourrions payer 100% de nos transactions par virement bancaire, carte de crédit ou carte de débit. Il est à noter que la Suède envisage sérieusement de faire disparaître complètement l'argent liquide qui ne représentait plus que 15% des transactions dans ce pays en 2016. Certains commerçants suédois refusent déjà aujourd'hui le paiement en argent liquide, pour économiser le temps de travail inhérent à ce mode de paiement et pour des raisons de sécurité (moins d'agressions).

Interrogeons-nous sur les raisons mises en avant pour lutter contre la disparition de cet argent liquide :

Certains mettent en avant le coût des transactions financières ; ce coût couvre un service réel qui est rendu aux commerçants et aux clients. L'alternative serait de continuer à payer le coût du transport et du maniement des fonds qui, dans le contexte sécuritaire actuel, ne manquerait pas d'exploser, notamment en matière d'assurances.

Par ailleurs, il faut mettre sur la table une des principales raisons de la défense de l'utilisation de l'argent liquide : la fraude fiscale, qui devient beaucoup plus compliquée et risquée lorsque la recette est versée sur un compte bancaire. Cette fraude fiscale est malheureusement une réalité très importante de notre société belge qui a des conséquences très négatives sur les recettes fiscales de notre Etat

et des Régions. Dans le contexte d'austérité budgétaire actuel, il n'y a plus de place pour la fraude fiscale. En effet, comment accepter qu'une partie des citoyens soustraie une partie de leurs revenus à l'imposition fiscale alors qu'ils utilisent, comme les autres citoyens, les infrastructures telles que les routes, les écoles pour leurs enfants, les hôpitaux... et que dans le même temps, on réduise les prestations sociales (900 millions d'économies en 2017, soit 80€ par habitant ou 320€ pour une famille de 4 personnes).

Lutte contre la fraude fiscale et méfiance vis-à-vis des banques.

La disparition de l'argent liquide est un enjeu capital dans la lutte contre la fraude fiscale. Exerçons donc notre sens critique lorsque certains mettent en avant des arguments pour le conserver.

Une raison pour conserver l'argent liquide est celle mise en avant par des citoyens qui se méfient des banques et qui pensent qu'il vaut mieux garder la possibilité de retirer son argent de sa banque et de le conserver... chez soi ? Soyons réalistes ; pour être certain de pouvoir retirer ses économies en argent liquide en cas de crise, il faut être dans les premiers. Après, c'est trop tard. Il faut donc rester sur la brèche et être prêt à retirer son argent très vite, ce qui n'est pas l'apanage du citoyen lambda, et conserver son argent chez soi, ce qui comporterait des risques évidents si ce comportement se généralisait.

En outre, l'argent papier n'a qu'une valeur purement conventionnelle, aucune valeur intrinsèque. Il y a bien longtemps que nos billets de banque ne sont plus convertibles en or et cette valeur conventionnelle est fonction de différents paramètres (quantité mise en circulation par la Banque centrale, taux d'intérêt...) qui sont dans les mains de la Banque centrale européenne et des marchés financiers. La possibilité de transformer ses économies en argent liquide pour se protéger d'une crise financière s'avérerait, selon moi, illusoire.

La nécessaire protection de l'épargnant passe par d'autres moyens comme la séparation des banques d'investissement généralement spéculatives et des banques de dépôt qui recueillent l'épargne des particuliers, ce que les autorités européennes n'ont finalement pas fait, et le maintien d'une régulation bancaire stricte au niveau européen pour éviter les dérapages généralement dus à un appât du gain excessif.

Comme toujours, la solution est politique et se situe au niveau européen. L'électeur devrait donc interroger ses mandataires politiques sur ces points cruciaux.

Voilà, j'ai résumé quelques éléments clés du sujet ; j'espère que cela vous sera utile.

Thierry Lechien



Nos activités de début 2018

Samedi 6 janvier à 11h : invitation à notre drink de nouvel-an

Lundi 15 janvier : « Les lundis du Préau »

12h30 : repas mensuel

14h15 : Conférence « La balle pelote au cœur de notre région » par Benoit Goffin, historien

Jeudi 1^{er} février à 20h : Ciné-débats « *Chez nous* » de Lucas Belvaux

Dimanche 4 février à 11 h : Apéro-pré-carnavalesque en musique

A tous nos membres

Durant toute l'année, les membres du Conseil d'administration préparent et organisent de multiples activités qui ne sont pas réservées aux seuls membres : conférences, cafés-citoyens, Ciné-débats, repas conviviaux un lundi midi par mois, animations, ateliers créatifs, soirées musicales, expositions, cérémonies laïques, etc.

Toutes ces activités visent à renforcer nos conceptions d'une société où la laïcité signifie le rapprochement des différences sur des bases démocratiques.

Nous voulons aussi maintenir un espace de contact où toutes les générations peuvent se rencontrer et ce n'est pas chose facile.

Nous n'y réussissons que si vous êtes les personnes actives qui, au niveau de vos relations, passeront ce message de convivialité qui permettra à la Maison de la Laïcité de rayonner dans l'entité de Morlanwelz.

Yvan Nicaise,
Président

Repas de fêtes du dimanche

17 décembre à 12h30

Menu

Apéritif et mise en bouche (offert)

Terrine cardinale d'écrevisses

À l'armoricaine

Caille farcie désossée

Et sa garniture

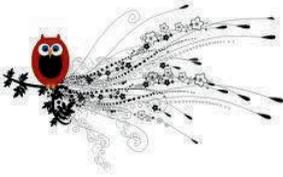
Croquettes

Assiette de fromages

Dôme Citron

Cœur fraises des bois

Café



Participation : 27 € (moins de 12 ans : 13 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Réservation par téléphone au 064/ 44 23 26 pour le **mercredi 13 décembre** au plus tard **et** confirmée par paiement en nos locaux ou par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz
Mentionner " noms et nombre de personnes"

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)